

# **CAISSE DES ECOLES d'ISBERGUES**

## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

L'objectif de cette année 2022 est que le budget de la ville prenne le relais pour la prise en charge des dépenses des fournitures scolaires et du transport des élèves directement au lieu de le faire par le biais d'une subvention.

Il n'y aura plus à terme d'écriture comptable sur le budget de la Caisse des Ecoles et le comité de gestion de la Caisse des Ecoles pourra être dissous

Monsieur le Président propose que le budget 2022 ne prévoit en recettes que l'inscription de l'excédent de fonctionnement reporté de 2021 (1 788,07 €) et de l'excédent d'investissements reporté (7 636,02€). Ces inscriptions étant équilibrées en dépenses de fonctionnement et d'investissement par l'inscription de crédits pour le même montant. Il n'y aura pas d'écriture comptable en 2022 et à terme les crédits restant une fois la dissolution de la caisse des écoles prononcé seront reversés au budget de la ville.

**DEPENSES de Fonctionnement : Total 1 788,07€**

Chapitre 011 charges à caractère générale

6067 Fournitures scolaires

BP 2022 : 1 788,07 €

**RECETTES de Fonctionnement : Total 1 788,07€**

Chapitre 002 résultats de fonctionnement reporté

002 résultats de fonctionnement (excédent 2021) BP 2022 : 1 788,07€

**DEPENSES d'Investissement : Total 7 636,02€**

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

2183 Matériel de bureau et matériel informatique BP 2022 : 7 636,02 €

**RECETTES d'Investissement : Total 7636,02€**

Chapitre 001 solde d'exécution reporté

001 section d'investissement report BP 2022 : 7 636,02 €